



Formation de base du secouriste en milieu professionnel (3 jours)

Un-e travailleur-se s'est blessé-e ou a fait un malaise sur le lieu de travail : comment agir et lui porter secours ? En attendant l'intervention des services d'urgence, le-la secouriste est le 1^{er} maillon de la chaîne des secours.

Devenez secouriste : apprenez les bases des premiers secours et renforcez votre capacité à agir en situation d'urgence !

La formation de base du secouriste permet aux collaborateur-trice-s d'acquérir les connaissances et les aptitudes de base exigées dans le Code du Bien-Être au Travail du 28 avril 2017, Livre 1er, Titre 5 « Premiers Secours ».

- Objectifs**
- Connaître son rôle de secouriste au sein de son entreprise.
 - Evaluer la gravité de la situation et la nécessité de faire appel aux secours.
 - Soutenir les fonctions vitales et dispenser les gestes de premiers secours adéquats en situation d'urgence vitale, reconnaître une affection grave ou une lésion.

Contenu Cette formation est dispensée par la Croix-Rouge de Belgique en tant qu'organisme agréé par le SPF Emploi, Travail & Concertation sociale

Formation sur 3 journées complètes (consécutives ou non), 18h de cours théoriques et pratiques :

- Le cadre légal
- Les règles essentielles d'intervention (appel 112)
- Les fonctions vitales
- La réanimation cardiopulmonaire de l'adulte et la défibrillation
- La position latérale de sécurité (PLS)
- Le saignement abondant
- L'étouffement
- La douleur thoracique
- La détresse respiratoire
- Les troubles neurologiques
- Les traumatismes des membres
- Les malaises
- Les plaies graves
- Les brûlures graves
- Les intoxications
- La boîte de secours

A l'issue de la formation, après avoir réussi une évaluation continue, les participant-e-s recevront leur certificat de secouriste. La durée de validité de cette certification est liée au suivi annuel d'un recyclage de min. 4h.

- Méthode**
- Mises en situation avec grimages
 - Exercices pratiques
 - Exercices de groupe
 - Echanges/Discussions

Public cible Tou-te-s les collaborateur-trice-s qui souhaitent devenir secouriste au travail.
Groupe de 4 à 12 participant-e-s maximum.

Organisation

- En inter-entreprises : dans des locaux réservés par la Croix-Rouge de Belgique
- En intra-entreprises : au sein de votre entreprise ou dans une de nos salles :
→ salle de min. 30m², sans mobilier ancré au sol, équipée d'un projecteur, d'un écran blanc et d'un flipchart. Dans la mesure du possible, une place de parking est demandée pour notre formateur-riche.

Tarification

- En inter-entreprises - prix par inscription individuelle (max. 4 personnes de la même entreprise) : 350,00€
→ Vérifiez nos places disponibles sur [Formation de Base du Secouriste \(3j\)](#)
- En intra-entreprises - prix forfaitaire pour un groupe de min. 4 et de max. 12 pers. : 2.850,00€